

TABLEAU 5: CONDITIONS RELATIVES À LA LEVÉE DES INTERDICTIONS

TYPE D'INTERDIT	TYPE D'EXPERTISE REQUISE	CONDITIONS À RESPECTER POUR LEVER L'INTERDICTION
I	Expertise hydraulique	<p>L'intervention régie peut être permise à la condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> qu'une expertise hydraulique de type 1 répondant aux exigences décrites au tableau 5a soit présentée à l'appui d'une demande de permis ou de certificat.
II	Expertise hydraulique + Expertise géotechnique	<p>L'intervention régie peut être permise aux deux conditions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> qu'une expertise hydraulique de type 1 répondant aux exigences décrites au tableau 5a soit présentée à l'appui d'une demande de permis ou de certificat; <p>et</p> <ol style="list-style-type: none"> qu'une expertise géotechnique répondant aux exigences décrites aux tableaux 5b et 5c soit présentée à l'appui d'une demande de permis ou de certificat.
III	Expertise géotechnique	<p>L'intervention régie peut être permise à la condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> qu'une expertise géotechnique répondant aux exigences décrites aux tableaux 5b et 5c soit présentée à l'appui d'une demande de permis ou de certificat. <p>Si l'expertise géotechnique recommande des travaux de stabilisation dans la partie inférieure du talus situé dans les zones NA1^L, NS1^L ou NH^L, ceux-ci doivent répondre aux exigences relatives à l'expertise hydraulique de type 2 décrites au tableau 5a.</p>
IV	Expertise hydraulique	<p>Les travaux de protection contre l'érosion côtière peuvent être permis à la condition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> qu'une expertise hydraulique de type 2 répondant aux exigences décrites au tableau 5a soit présentée à l'appui d'une demande de permis ou de certificat. <p>Si l'expertise hydraulique de type 2 recommande des travaux de protection contre l'érosion côtière (catégorie 2 ou 4) dans le talus des zones NA1^L, NS1^L ou NH^L, ceux-ci doivent répondre aux exigences de l'expertise géotechnique décrites aux tableaux 5c et 5d.</p>